



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh



RAPPORT MORAL

Par Francis Nativel, président d'Eau & Rivières

Plus que jamais, défendons nos valeurs et le bien commun

L'année 2023 a malheureusement vu beaucoup d'agressions contre l'environnement et la biodiversité à l'échelle planétaire. Le dérèglement climatique poursuit sa route avec son cortège de catastrophes qui n'ont rien de naturelles. Au niveau de l'Europe qui a autorisé la prolongation pour dix ans de l'usage du glyphosate, et envisage de réduire encore les pressions sur l'agro-industrie. Et puis en France où nous assistons à un recul dramatique des politiques environnementales sous la pression d'une partie de la profession agricole manipulée par les syndicats majoritaires et certains partis politiques. Totalement ignorant des signaux qui mettent en péril le vivant, le gouvernement cède sur des revendications qui font le jeu des lobbies de l'agro-industrie qui sont pourtant à la manœuvre depuis des décennies au plus haut sommet de l'État.

Nous sommes obligés de faire le constat de la différence de traitement entre les citoyens, ceux qui du côté des mouvements environnementaux sont criminalisés et ceux qui dégradent l'espace public sous protection policière. C'est le symbole de gouvernants qui oublient les valeurs d'égalité devant la loi, font passer les intérêts particuliers avant l'intérêt général et qui cèdent devant les démonstrations de force.

On peut aussi regarder le côté positif de ces tensions regrettables, et voir dans ces réactions violentes le signe que nos actions dérangent les systèmes non durables, et que nos messages commencent à porter.

2024 se présente pour l'association comme une nouvelle année de luttes et d'actions militantes mais avec les méthodes qui sont les nôtres, c'est-à-dire la concertation, la construction de plaidoyers, les campagnes d'opinion, les recours juridiques, la sensibilisation et l'éducation. Même quand nos adversaires se placent au-dessus des lois, Eau & Rivières reste et restera légaliste. Le cadre de notre action, c'est la loi, et notre but est qu'elle soit respectée par tous, y compris par l'État.

De nouveaux visages et de nouveaux fonctionnements

Le conseil d'administration a été renouvelé, et, en lien avec les anciens administrateurs, accompagne la mise en place du nouveau plan stratégique.

L'année écoulée a été également l'occasion de travailler sur les éléments structurants de l'association destinés à améliorer son fonctionnement : élaboration d'un règlement intérieur, révision des statuts avec des propositions qui seront soumises au vote lors de l'assemblée générale, création d'un fonds de dotation indépendant destiné à

soutenir financièrement Eau & Rivières, création d'un poste de chargée de mécénat et de dons...

Après une première année complète de prise en charge par l'association, de la gestion du Centre régional d'initiation à la rivière (Crir), nous avons également souhaité procéder à un audit de la gestion des ressources humaines de l'association. L'objectif est de faire un état des lieux de la situation et de faire des propositions d'organisation pour améliorer le fonctionnement de cette fonction qui est critique pour le fonctionnement de l'association. L'audit a débuté en décembre et a rendu son rapport définitif en mars. Au-delà de la mise en place de nouveaux outils et de procédures, la principale mesure concerne une proposition de recrutement pour un poste de responsable administratif ou financier qui serait basé à Belle-Isle-en-Terre.

Nous continuons à renforcer FNE Bretagne, qui soutient ou porte les dossiers régionaux ou transversaux et constitue un espace de coordination des actions et de la communication des associations bretonnes. Eau & Rivières joue aussi un rôle important dans plusieurs réseaux et directoires nationaux de FNE, ce qui nous permet de porter nos expertises au-delà de nos frontières régionales.

Qu'est-il prévu d'essentiel pour 2024 ?

De nombreuses initiatives vont rythmer l'année 2024. Au nombre des principales, citons en premier lieu la campagne d'opinion sur les eaux de baignade et qui pourrait marquer le renforcement de notre action sur les sujets littoraux et maritimes, la refonte de notre site internet et un colloque sur les contentieux environnementaux. Nos ateliers et webinaires sont largement suivis au-delà de l'association, et nous continuerons à y apporter notre expertise et à y porter nos messages.

Pour finir, nous souhaitons féliciter pour leur engagement et remercier pour leur travail les deux directeurs de pôle et l'équipe salariée dans son ensemble. Elle constitue la partie vive de l'association.

Dans cette période post-Covid qui s'accompagne d'un certain recul de l'engagement des citoyens, il est plus que jamais important d'animer la vie associative et de renforcer les liens à l'intérieur de notre réseau. Cette mission est portée avec succès par le personnel salarié en charge de l'animation territoriale.

Nous souhaitons finalement rendre hommage à tous les bénévoles engagés dans le Conseil d'administration, dans les réseaux thématiques et les commissions internes. On n'y est jamais assez nombreux : si vous avez des compétences, ou un peu de temps disponible, ou même simplement un intérêt, n'hésitez pas à les rejoindre !



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Par Nicolas Forray, secrétaire général

Au milieu des à-coups, tenir le cap

Pluie-sec-pluie-sec, pluie ... l'année 2023 a été une succession de périodes extrêmes : deuxième année la plus chaude, des périodes sans pluie, ou presque, de très longue durée, se finissant dans des averses intenses et des crues, pour une situation finalement moins difficile à gérer que celle de l'an passé. Retour marqué des algues vertes, mais pas celui de nos saumons.

Le changement climatique est bien là, ses effets sont de plus en plus marqués, tout le monde en parle, mais nos politiques hésitent, biaisent, craignent sans doute les réactions de la population.

Nous sommes là pour dire que ces défis doivent être abordés sans attendre, que c'est en anticipant que l'on peut éviter des décisions inappropriées, tardives, coûteuses. La question de la ressource en eau doit être abordée en

priorité dans les réflexions d'urbanisme, de développement économique au sens large, pour ne pas se révéler bloquante en fin d'instruction. L'eau, facteur de dimensionnement, oui, c'est la réalité.

La sobriété n'est pas toujours intuitive. Depuis des années le camion des économies d'eau tourne sur les places de Bretagne. **Le projet « communes engagées pour l'eau »** destiné à approfondir la démarche vers les habitants des communes volontaires est maintenant opérationnel. A nous tous, bénévoles et salariés, de nous l'approprier, de l'accompagner, d'en faire connaître les résultats.

La question des infrastructures vieillissantes de production et de transport de l'eau potable, de transfert des eaux usées est de plus en plus urgente. Nous sommes présents pour rappeler la nécessité d'agir, pour déposer des plaintes, quand les rejets sont récurrents. **Le colloque de Binic sur l'eau potable** a souligné les défis à relever, la connaissance limitée des consommations, la faible mobilisation sur la prévention de la qualité, l'intérêt des approches préventives sur la qualité des eaux brutes. Les collectivités découvrent que la pointe de consommation estivale n'est pas seulement l'effet du tourisme, mais aussi la conséquence du report sur le réseau public des gros élevages dont les forages tarissent...

Les élus sont maintenant pleinement responsables de la qualité des eaux distribuées. A nous tous d'agir pour faire remonter le sujet dans la liste de leurs priorités. Oui, il va falloir investir. Oui le prix de l'eau va augmenter. Oui, il faut accompagner les ménages dans la sobriété. Oui, la préservation à l'échelle de l'aire d'alimentation du captage d'eau coûte moins cher que l'élimination des pesticides indésirables !

Marées vertes, nitrates et bactéries

Notre marronnier médiatique, ce sont **les marées vertes**. Elles ont été très présentes cette année. Arrivées plus tard, mais en quantité. La sortie du film de Pierre Jolivet nous a donné l'occasion d'animer un grand nombre de débats, de rencontrer des spectateurs peu au fait du sujet. Les algues vertes, c'est aussi cette décision du tribunal administratif le 18 juillet estimant que l'État prend des mesures insuffisantes. Celui-ci a fait appel, ne respecte pas les délais imposés. Le **nouveau plan régional nitrates** sera la copie à peine ajustée, et pas qu'en bien, du précédent : quel volontarisme ! Vous savez notre engagement : nous maintiendrons !

La mer, c'est aussi la confirmation des « manipulations » des résultats de **la qualité bactériologique des eaux de baignades**. Pour améliorer la qualité calculée, il suffit de retirer les analyses qui gênent, celles réalisées par temps de pluie. Nous avons découvert depuis que les analyses gênantes de début et de fin de campagne étaient écartées, en raccourcissant la période de surveillance. Autrement dit, un service de l'État nous trompe délibérément, sciemment... Vous comprendrez que nous en fassions le thème de notre campagne de communication pour 2024.

L'éducation à l'environnement reste un pan majeur de notre activité, que ce soit à Belle-Isle-en-Terre ou dans les départements. **L'école du dehors** s'avère essentielle pour répondre au besoin de reconnexion avec la nature, retenir l'attention des enfants captivés par les mondes virtuels. J'ai appris, grâce à nos animatrices et animateurs, ce qu'était le kamishibai. Et vous ?

L'eau, source d'inspiration et d'action

Enfin, je voudrais signaler le souci de prise en compte de **la dimension culturelle de l'eau** dans l'action de notre association. Les atlas socioculturels des rivières bretonnes, supports de rencontres entre habitants d'un même "territoire de l'eau", les ciné-débats autour du film *La rivière* ou la résidence de création musicale qui a eu lieu au Centre régional d'initiation à la rivière, sont autant de moyens pour explorer et partager le caractère culturel et émotionnel de notre lien à l'eau qui coule, qui dort, va et vient au fil des heures... et contribuer à l'émergence de communautés d'acteurs engagés.

Oui, l'eau doit rester une source d'inspiration... et d'action. Eau les cœurs ! Elle en vaut la peine.

[Retrouvez l'intégralité de notre rapport sur eau-et-rivieres.org/ag2024](http://eau-et-rivieres.org/ag2024)

COMPTES DE RÉSULTATS 2023

Le compte de résultat 2023, hors contributions volontaires, s'établit à 1 664 490 € (contre 1 370 486 € en 2022) et présente un résultat positif de + 10 920 € (59 996 € en 2022). L'année 2023 a été marquée par une augmentation importante de nos charges et de nos recettes qui trouve son explication dans l'évolution importante des projets, de l'équipe salariée pour les mettre en œuvre et dans la poursuite de la gestion globale du Crir.

Les produits d'exploitation ont augmenté globalement de 283 083 € (+ 21%). Les aides publiques ont légèrement augmenté (+ 5%), nos productions ont augmenté de 13% pour passer de 546 748 € en 2022 à 618 408 € en 2023. Cette augmentation est due principalement au poste « dons, adhésions et mécénat » (+ 160 918 €) et au CRIR pour + 56 498 €.

Les charges ont augmenté de 343 079 € (+ 26 %) avec pour l'essentiel :

- L'augmentation de 146 570 € de la masse salariale (+ 16,6 %) € s'explique par le recrutement de nouveaux salariés pour réaliser de nouvelles missions (+64 303 € et 9 585 € de taxe sur les salaires), le recours à des contrats plus long pour le Crir afin d'assumer l'augmentation de la fréquentation (+ 35 007 €), le versement d'une prime de partage de la valeur pour 16 214 € et le versement d'une prime de rupture conventionnelle pour 13 600 €.
- L'augmentation des consommations externes + 150 251 € (+ 43,9%) est due à l'augmentation des frais de déplacement (+36 461 €, + 37%), l'augmentation des consommations du Crir (+24 565 €, +36,5%) et du poste énergie (+ 19 883 €, +83%), l'augmentation des honoraires juridiques (+13 872 €) et le versement de 15 000 € à notre fond de dotation.

CHARGES			PRODUITS		
	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS		
Achats de marchandises	94 726	70 936	Vente de marchandises	28 116	28 285
Variation de stock (marchandises)	(821)	11 426	Production vendue (biens, services)	590 292	518 463
Autres charges externes	408 304	268 980	Production stockée		
Impôts, taxes, versements assimilés	90 095	43 578	Production immobilisée		
Rémunération du personnel	791 304	686 659	Subventions d'exploitation	614 551	586 334
Charges sociales	236 394	194 469	Autres produits	401 798	228 991
Dotations aux amortissements	30 858	33 540			
Autres charges		450			
CHARGES FINANCIÈRES	1 015				
TOTAL (I)	1 651 876	1 310 038	PRODUITS FINANCIERS	10 182	1 908
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		251	TOTAL (I)	1 644 939	1 363 981
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (III)	1 694	201	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	19 551	6 505
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	1 653 570	1 310 490	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	1 664 490	1 370 486
BÉNÉFICE OU PERTE	10 920	59 996			
TOTAL GÉNÉRAL	1 664 490	1 370 486	TOTAL GÉNÉRAL	1 664 490	1 370 486

Un grand merci à tous nos partenaires publics, adhérents, mécènes et donateurs qui contribuent à notre indépendance.